

Point d'avancement du projet Ma commune zéro biodéchet – Saint-Domineuc

Compte-rendu du 15/11/2017

Présents :

Nom	Fonction
Laurène Freydier	SMICTOM
Nicolas Lefetz	SMICTOM
GAILLAC Corinne	Adjointe environnement – Elue référente Ma commune 0 biodéchet
MOREL Juliette	Conseillère environnement
LEON B.	Agent maintenance EHPAD Docmaël
REVAULT Frédéric	Responsable des services techniques
GUENERON Gilles	Agent technique des espaces verts
PERRIGAULT Sébastien	Responsable de cuisine cantine de Saint-Domineuc
DOMINGO Claudine	Ambassadrice
ROY Gilles	Ambassadeur
TOCZE Nathalie	Ambassadrice
BUTON Odile	Ambassadrice (Guipel)
PROVOST Martine	Ambassadrice
VETIER Martine	Ambassadrice
PLAINFOSSE Cloé	Ambassadrice
Alexandre Begueret	Correspondant Ouest France
Marie Vinouse	Correspondante Le Pays Malouin

Ordre du jour :

- Rappel du contexte et des objectifs
- Avancement du projet
- Proposition des premières actions
- Poursuite du projet

Contexte et objectifs :

Le SMICTOM est Territoire zéro déchet zéro gaspillage et lance l'appel à projet Ma commune zéro biodéchet en février 2017.

4 communes pilotes : Guipel, Hédé-Bazouges, La Mézière et Saint-Domineuc.

Production de biodéchets : 1/3 des ordures ménagères résiduelles, 5000 tonnes/an de déchets verts sur les déchèteries du SMICTOM

Objectifs :

- ⇒ Atteindre 80% des habitants et des professionnels qui compostent
- ⇒ Tendre vers 100% des déchets verts gérés localement

Avancement du projet :

Espaces verts - Diagnostic réalisé le 29/06/2017

- compréhension du fonctionnement des services techniques, des besoins,
- vue d'ensemble des espaces verts de la commune et de leur gestion,
- identification des potentiels d'évolution (pratiques de gestion, sites de compostage autonomes, plateforme de compostage communale),

Des bonnes pratiques déjà en place : zéro phyto, plan de gestion différencié, tonte mulching, utilisation de l'eau du puit pour l'arrosage.

Atouts : des agents et des élus impliqués et motivés pour le projet, de nombreux espaces verts pouvant accueillir des sites de compostage partagés.

Contraintes : peu de flexibilité pour les agents dûe à des tâches chronophage (désherbage manuel, tonte mulching fréquente), achat de broyat pour les massifs, pas de broyat pour les déchets de taille de la commune.

Diagnostiques professionnels

1 diagnostic réalisé – quantification du gisement en cours

La coiffeuse est très motivée pour composter les cheveux du salon.

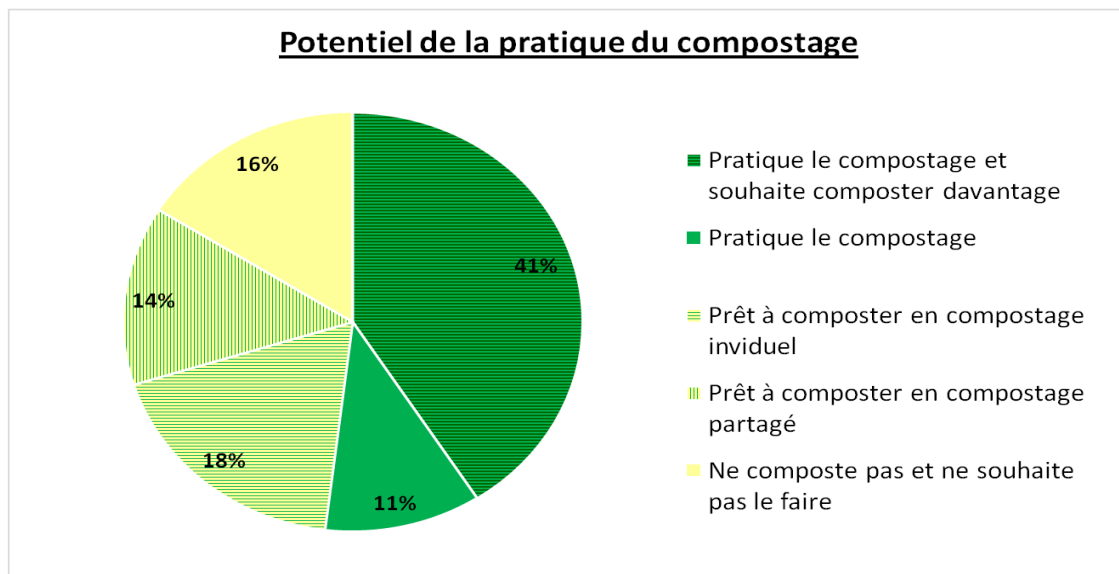
Enquêtes en porte à porte

12 ambassadeurs ont reçu la formation et les outils pour réaliser les enquêtes sur les pratiques de compostage.

20% des foyers de la commune (environ 200 enquêtes) ont été rencontrés. 98 % ont répondu (très peu de refus).

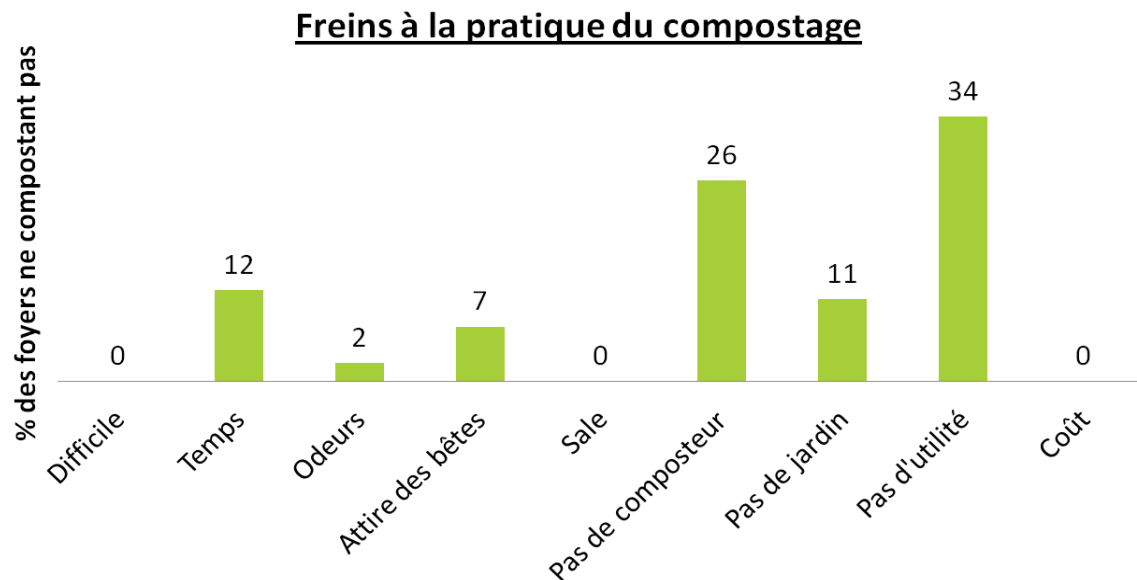
3 nouveaux ambassadeurs se sont inscrits après avoir été enquêtés.

Résultats :



52 % des habitants compostent déjà dont 41 % qui peuvent encore améliorer leur pratique

32 % des habitants qui ne compostent pas sont prêts à le faire, par compostage individuel ou partagé : il faut maintenant les accompagner pour que ces 32 % potentiels deviennent effectifs



Les freins sont surtout d'ordre pratique (pas la place, l'utilité ou l'outil) et justifient l'intérêt important pour le compostage partagé.

Déchets verts

63 % des foyers ayant des déchets de taille sont intéressés par une opération de broyage par la commune.

49 % sont intéressés pour récupérer le broyat.

Premières actions :

Pour rappel les coûts exprimés sont pris en charge dans le budget alloué à la commune dans le cadre du programme (budget max = 22 300 €)

Action n°1 : Vente exceptionnelle de composteurs

Objectif : Equiper tous les foyers qui souhaitent un composteur individuel

Problématique : 18 % des foyers enquêtés sont prêts à composter de manière individuelle. Il faut les équiper.

Vente de composteur prévue le 9/12 au moment du marché du samedi matin + 2 animations compostage dans la matinée afin d'expliquer les consignes et répondre aux questions.

Prix subventionné + bioseau offert

Communication via le Grand doc et par courrier à tous les habitants.

Coût de l'opération : 1300 € pour l'envoi des courriers + 250 € (estimé si 50 bioseaux offerts)

ETP : 0.5 ETP commune (présence vente) + 2 ETP SMICTOM (préparation + vente et animation)

Tonnage évité grâce à l'opération : 5 tonnes de biodéchets par an si 50 composteurs vendus.

Echéancier de réalisation : vente le 9/12 + prévision d'une seconde date en janvier en cas de limite de stock atteinte

Action n°2 : Sites de compostage partagés

Objectif : Permettre aux 18 % des habitants ne compostant pas et intéressés par le compostage partagé de le faire

Problématique : cibler les sites les plus pertinents : espace vert disponible, foyers intéressés à proximité (grâce aux résultats des enquêtes)

2 sites identifiés grâce aux enquêtes pour 20 foyers concernés.

Les habitants vont être recontactés par les ambassadeurs pour se réunir avec le SMICTOM et valider l'emplacement.

Installation du site et formation des habitants + distribution des bioseaux par le SMICTOM

Apport en matière sèche : par les services techniques à terme (pas de broyat pour le moment), grâce à un habitant menuisier dans un premier temps.

Coût de l'opération : 300 € par site = 600 €

ETP : 1 journée par site (agent SMICTOM) + 15 min agent technique (apport de broyat)

Tonnage évité grâce à l'opération : 2 tonnes de biodéchets par an

Echéancier de réalisation : Réunion d'information et de faisabilité décembre 2017

Installation des 2 sites en janvier-février 2018.

Equiper de nouveaux sites au fur et à mesure de l'avancée des enquêtes après validation des emplacements par la commune.

Action n°3 : Opération de broyage

Objectif : Obtenir un broyat pour les sites de compostage partagés et les massifs + réduire les déchets verts arrivant en déchèterie

Problématique : L'élagage est principalement effectué par un prestataire privé, un faible besoin pour les services techniques car ce sont surtout des tailles de petits arbustes. Des abatages d'arbres sont prévus en janvier, il y aura donc plus de bois à cette période.

Les services techniques sont intéressés pour emprunter le gros broyeur du SMICTOM mais n'ont pas de temps pour assurer une opération de broyage à destination des habitants pour le moment.

Un référent pourrait être formé au sein d'une association afin d'assurer cette opération.

M. Guéron (services techniques) souligne que le changement des couteaux est chronophage (environ 1h30 ?). Dans un premier temps, le broyeur serait prêté avec les couteaux à titre expérimental.

Coût du broyat acheté actuellement : 300 €/ an pour la commune

ETP : 0.5 jour / opération

Tonnage évité grâce à l'opération : 70 m3/an de déchets verts de la commune arrivent en déchèterie = 10 à 14 Tonnes/an (pas uniquement des déchets verts pouvant être broyés). Si offre ouverte aussi aux particuliers, tonnage évité déterminé en fonction du nombre de personnes présentes.

Echéancier de réalisation : Prêt du broyeur aux services techniques après l'élagage en janvier. Une 1^{ère} opération de broyage à prévoir avant fin janvier à destination des habitants.

Action n°4 : Achat de matériel pour les espaces verts/modification des aménagements

Objectif : simplifier le travail des agents pour libérer du temps pour d'autres missions

Problématique : Réflexion en cours pour l'achat de différents matériels.

⇒ Robot de tonte : pour le terrain de foot

Coût : de 1000 à 4000 €.

Temps passé actuellement : 86h de tonte / an, passage 1 à 2 fois par semaine.

Nécessité de délimiter le contour avec un câble électrique, installation d'une borne de recharge.

⇒ Matériel de désherbage (binette électroportative, désherbeur eau chaude)
Nécessité de comparer les différents matériels existants et retours d'expérience (prise de contact avec Guipel pour la binette électroportative)
Remarque : peu d'intérêt pour la binette car les massifs sont de plus en plus paillés. Pourrait être utilisé principalement pour la cimetière.

Coût : 300 à 500 € pour la binette, 30 000 à 40 000 € pour un désherbeur eau chaude

Temps passé actuellement : 123h/an à la binette pour 2900m² de surface gravillonnée uniquement pour le cimetière

⇒ Eco pâturage
Zones envisagées : Prairie et jardins du Linon, Lotissement les terrasses du canal car surfaces importantes
Recherche d'agriculteurs pouvant mettre des animaux à disposition

Coût : à calculer grâce aux retours d'expérience (Guipel, La Mézière)

Temps passé actuellement : 150h par an

⇒ Plantes couvre sol
En remplacement des graviers dans les espaces inter-tombes du cimetière
En remplacement du broyat dans les massifs

Coût : à calculer

Temps passé actuellement : 123h/an à la binette pour 2900m² de surface gravillonnée uniquement pour le cimetière

En réflexion par la commune pour le choix des espèces. (Exemples : gazon des mascareignes, verveine nodiflore, cotule hérissée : cf retours d'expérience Bruded)

Nécessite d'importantes modifications de l'espace notamment pour le cimetière.

Il faudrait envisager de travailler sur l'acceptation de la biodiversité et la présence de végétaux par les habitants.

Projet de mise en place de plantations en pieds de murs : communication fin novembre pour un démarrage au printemps. Le projet consiste à ouvrir le bitume devant les habitations pour que les habitants les végétalisent.

Temps libéré pour les agents techniques : objectif 1 jour par semaine

Echéancier de réalisation : Comparaison des différentes options jusqu'en février 2018. Précision de l'action et mise en œuvre pour le printemps 2018.

Autre piste de réflexion : La commune achète des plants pour les massifs : pourquoi ne pas favoriser les échanges de plantes/multiplication entre des jardiniers et la commune ? Cela peut être impulsé le 23/03 avec un troc de plantes prévu avec la Grainothèque et lien avec le jardinier de l'EHPAD qui multiplie des plants chaque année et souhaite faire du lien.

Action n°5 : un atelier inter-techniciens

Objectif : Permettre aux agents des services espaces verts des 4 communes pilotes de se rencontrer.

Problématique : Un besoin de mutualisation des connaissances voire du matériel

Thématiques de l'atelier :

- ⇒ Mutualisation de matériel
- ⇒ Retours d'expérience pour les pratiques et le matériel utilisé

Coût : nul sauf si visite de site

ETP : ½ journée / agent + 1 journée préparation (agent SMICTOM)

Echéancier de réalisation : Atelier en janvier février

Action n°6 : Tri des déchets au cimetière

Objectif : valoriser les déchets de cimetières essentiellement constitués de terres végétales

Problématique : Déchets principaux :

- ⇒ Terre végétale et plantes
- ⇒ Pots en terre et plastique
- ⇒ Autres (mousse, plastiques souples,...)

Un tri peut être mis en place afin de valoriser les déchets végétaux et les pots. Tri pertinent tout de suite après

Mise en place d'un espace pour le don/récupération des pots/plantes en bon état. Les habitants peuvent se servir. Si des pots restent trop longtemps les agents peuvent les remettre dans le bac d'ordures ménagères.

Mise en place d'un espace pour les déchets verts : pas d'exutoire identifié pour le moment. Recherche d'agriculteurs qui pourraient être intéressés pour composter ces déchets végétaux.

Coût : environ 300 € pour les bacs et la communication

ETP : à calculer une fois les acteurs identifiés

Tonnage évité grâce à l'opération : Quantification du gisement à prévoir

Echéancier de réalisation : Recherche des exutoires possibles : premier semestre 2018

Action n°7 : Diagnostic du restaurant scolaire

Objectif : Réduire le gaspillage alimentaire et valoriser les biodéchets sur site.

Problématique : Le restaurant scolaire est en cours d'accompagnement pour la réduction du gaspillage alimentaire.

Les pesées viennent d'être réalisées et une visite sur site sera programmée prochainement.

Par la suite, des actions seront proposées ainsi que la mise en place d'un site de compostage.

Coût du gaspillage alimentaire : à calculer

ETP : 3 semaines de pesées (10 min/jour) + 2 réunions pour l'accompagnement

Mise en place du compostage : 10 min / jour (tri des biodéchets et apport) + 30 min / mois (mélange du compost)

Tonnage évité grâce à l'opération (si compostage) : 3.5 tonnes / an (dont 20 % biodéchets inévitables)

Echéancier de réalisation : Visite pendant le temps du midi le 5/12/17.

Restitution et installation du site de compostage premier trimestre 2018.

Action n° 8 : Diagnostic de L'EHPAD

Objectif : Accompagner la pratique du compostage déjà en place et aller plus loin dans la réduction des déchets

Problématique : Pratique déjà le compostage et est intéressé pour aller plus loin.

Coût : à calculer après le diagnostic en fonction des actions à mettre en place.

ETP : à déterminer

Tonnage évité grâce à l'opération : à quantifier

Echéancier de réalisation : diagnostic au premier semestre 2018

Action n° 9 : Diagnostic du Grand clos et de la mairie

Objectif : Mettre en place le tri des biodéchets pour les infrastructures de la commune

Problématique : Pour la mairie le compostage pourrait être mutualisé avec le restaurant scolaire.

Pour le grand clos, diagnostic à réaliser sur le fonctionnement de la location des salles. Un travail de communication sera à prévoir pour inciter les usagers (particuliers et associations) à trier.

Coût : Environ 300€ pour un site de compostage avec communication

ETP : à déterminer

Tonnage évité grâce à l'opération : à quantifier

Echéancier de réalisation : diagnostic au premier semestre 2018

Action n° 10 : Diagnostic en fin de marché

Objectif : Quantifier et valoriser les déchets restant en fin de marché

Problématique : Les agents des ST ne sont pas disponibles le samedi. Le SMICTOM pourra caractériser le type de déchets et les quantités laissées en fin de marché.

Coût : à déterminer après le diagnostic en fonction du type de déchets.

ETP : à déterminer selon les actions à mettre en place.

Tonnage évité grâce à l'opération : à quantifier lors du diagnostic

Echéancier de réalisation : diagnostic en fin de marché le 9 décembre (lors de la vente de composteurs)

Action n° 11 : Accueil des nouveaux habitants

Objectif : Systématiser le compostage des nouveaux habitants.

Problématique : La commune de Saint-Gondran a offert un composteur aux nouveaux habitants de la commune.

Il n'y a pas d'accueil des nouveaux habitants à Saint-Domineuc : en réflexion pour intégrer la mise à disposition systématique d'un composteur.

Coût : à déterminer selon l'offre proposée par la commune

ETP : à déterminer

Tonnage évité grâce à l'opération : environ 100kg/an par nouveau foyer qui composte ses biodéchets.

Echéancier de réalisation : En réflexion. Point à aborder lors du prochain conseil municipal.